

2024



Institut Régional
du Travail
Aix-Marseille Université

Programme des formations syndicales

Tous syndicats

La mission principale de l'Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille Université est d'assurer des formations à l'attention des militant-es, adhérent-es et responsables des organisations syndicales de la région SUD. Ces formations, co-construites avec l'organisation syndicale, sont assurées par des universitaires, des experts (psychologue du travail, inspecteur du travail, spécialistes de l'entreprise, etc.) et des syndicalistes.

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES HARCÈLEMENTS

24 au 26 juin

Par des apports théoriques et juridiques, cette formation donne des outils pour identifier, analyser et combattre les pratiques de harcèlements (moral et sexuel) au travail et, plus largement, les risques psychosociaux et les violences sexistes et sexuelles. L'objectif est également d'œuvrer à réduire les inégalités sociales qui les favorisent et agir en faveur de l'égalité professionnelle.

NÉGOCIER LA RÉMUNÉRATION

16 au 18 décembre

L'objectif de la session est de fournir aux militants syndicaux les moyens de comprendre les enjeux actuels relatifs à l'inflation, au partage de la valeur et aux politiques salariales et de se préparer à la négociation collective sur la rémunération. La session permet de connaître le cadre juridique, le contenu et les modalités de cette négociation particulière afin de construire sa stratégie d'action.

Toutes les formations entrent dans le cadre du CFESES

Elles ont lieu à l'Institut Régional du Travail

Les frais pédagogiques sont pris en charge par le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.

L'inscription est gratuite et obligatoire.

COMMENT S'INSCRIRE :

1

Faire la demande auprès de l'employeur au plus tard 1 mois avant.

2

S'inscrire auprès de l'IRT sur le site : sirt.univ-amu.fr



Sans inscription auprès de l'IRT, les documents relatifs à la formation (convocation, attestation de suivi, supports de formation ...) ne pourront pas être délivrés, et les défraiements réalisés.